



Juillet 2024



Toute l'équipe UNSA-HCC vous souhaite de bonnes vacances !

Les vacances sont un moment de repos et de détente nécessaires au vu des efforts que tout un chacun a mis en œuvre cette année encore.

Nous vous souhaitons de bien recharger vos batteries !



Avant le départ des uns et des autres, nous avons quelques informations à vous transmettre...

## URGENCES ADULTES ET PEDIATRIQUES



Depuis de nombreux mois et à de nombreuses instances, nous avons tenté de persuader notre Direction de la nécessité de mettre en place une présence physique dans nos services d'urgences.

Sur la base d'une recommandation Ministérielle, la Direction a décidé la mise en place d'un vigile aux Urgences Adultes de 18 h00 à 4 h00 du 26 juillet au 11 Août 2024 (période de la foire aux vins) et le rajout de 2 heures pour les Urgences Pédiatriques (18 h à la place de 20 h jusqu'à minuit).

Insatisfait de cette décision, nous avons demandé la mise en place d'un vigile pendant au moins une période de 3 mois suivie d'un bilan.

Nous nous sommes bien évidemment empressés d'évoquer les nombreuses fêtes du vin de la région durant les 3 mois à venir pour justifier notre demande.

## TELETRAVAIL

Lors de la pandémie de 2020 qui a connu de multiples périodes de confinement, de nombreux agents (administratifs) ont été amenés à maintenir leur activité professionnelle à domicile.



Si à cette époque-là le télétravail n'avait pas de cadre réglementaire, cela n'est plus le cas aujourd'hui.

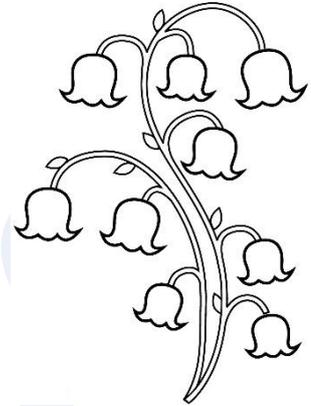
La crainte d'une nouvelle pandémie nous a amené à solliciter notre Direction pour la mise en place d'une charte qui aurait pour mission de définir « qui peut bénéficier du télétravail et selon quelles règles », tout en sachant que le « cas par cas » reste toujours d'actualité dans notre Établissement.

## 1er MAI 2022

Il nous a été indiqué lors du dernier CSE que l'Établissement a provisionné la somme de 120 000 € pour 722 agents qui ont travaillé le 1<sup>er</sup> mai 2022.

Par ailleurs, une circulaire du 3 mai 2024 vient de préciser le mode de calcul pour le paiement du 1<sup>er</sup> mai 2022. L'élément à prendre en compte est le traitement indiciaire brut de l'agent cumulé avec l'indemnité du dimanche et jour férié.

**Aux dernières nouvelles, Cpage ayant été enfin doté d'un code paie, le paiement devrait se faire sur le salaire du mois de septembre 2024.**



## HEURES SUPPLEMENTAIRES

A l'instar de l'année passée, nous avons sollicité l'Établissement pour le paiement du solde d'heures disponibles au 31 décembre 2023.

Céline vous explique



Lors du CSE du 20 juin 2024, il nous a été confirmé que les heures seraient bien payées à ceux qui le veulent, sur la base du nombre d'heures se situant au-delà de 60 heures au 31 décembre 2023.

**Attention, le paiement des heures supplémentaires ne doit en aucun cas générer de solde négatif sur le solde global d'Octime...**

Si la totalité des agents concernés en souhaitait le paiement, cela représenterait un montant de près de 530 000 € pour un peu plus de 20 000 heures.

Une note d'information publiée cet été vous indiquera la procédure à suivre. En clair, ceux qui ne souhaitent pas être payés n'auront qu'à le faire savoir...

## PÔLE LOGISTIQUE

Lors de la dernière séance de la F3SCT, nous sommes intervenus sur trois points essentiels du Pôle Logistique.

- Les toilettes ouvertes, en haut, en bas, dans des vestiaires trop petits sont inconfortables tant au niveau des bruits, des odeurs, que du respect de toute intimité.
- Les places de stationnement qui devaient être exclusivement réservées aux personnels du Pôle Logistique sont en partie occupées soit par des gens ne travaillant pas aux Hôpitaux Civils de Colmar, soit par des agents en provenance d'un autre secteur de l'Établissement.
- L'utilisation compliquée des chariots de transport présente une manutention difficile et handicapante.



Nous avons demandé pour ces trois points que l'Administration prenne ses responsabilités avec comme objectif principal, le bien être du personnel de ce secteur.

Une visite du secteur a été programmée pour la F3SCT au mois d'Août.



En l'absence de réaction de la Direction quant à l'installation de bancs mis à disposition durant la période estivale, profitant de la semaine de la QVCT, l'UNSA a acheté, monté et fait don de 2 tables de pique-nique en bois aux agents du secteur.